

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

AMENDEMENT

N ° AC987

présenté par
M. Masségli et Mme Calvez

ARTICLE 5

I. – À l'alinéa 12, avant toutes les occurrences du mot :

« conventions »,

insérer les mots :

« projets de ».

I. – En conséquence, au même alinéa, avant toutes les occurrences du mot :

« avenants »,

insérer les mots :

« projets d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'amendement introduisant la possibilité pour les commissions des finances des deux assemblées de rejeter aux 3/5e les projets de conventions stratégiques pluriannuelles et leurs avenants.